

*Informations municipales N° 29***CITATIONS et DICTONS**

Le but de la discussion ne doit pas être la victoire, mais l'amélioration.

Mois de janvier sans gelée n'amène jamais une bonne année.

Pluie de février emplit les greniers.

Pluie de mars grandit l'herbette et souvent annonce disette.

« **Bon trimestre à tous !** »

Mot du maire

Quand ce bulletin arrivera chez vous, la nouvelle année sera entamée.

Que dire, quand les médias nous abreuvent d'informations pessimistes ?

2009 sera sans aucun doute une année plus difficile.

Essayons de rester optimistes et avançons tous ensemble dans la solidarité et la bonne entente.

Pensons à tous ceux qui ont du faire face à l'épreuve de la maladie, de la perte d'un être cher, de la solitude, de la violence, du manque de travail voire de la misère.

Le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne et heureuse année, la santé pour vous et les vôtres, le moins de soucis possible et la force d'y faire face.

Merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, participent à la vie active de notre village.

A tous, nous renouvelons nos vœux les plus chaleureux.

**MANIFESTATIONS 2009 :****Janvier :**

Samedi 10 : vœux de la municipalité

Dimanche 25 : coinche des Mains Vertes Poulonnes

Samedi 31 : concours de belote de l'école publique.

Février :

Dimanche 1er : après-midi jeux de l'école Saint Martin

Samedi 14 : concours belote USP et vente de boudins

Dimanche 15 : repas chasse en Pey

Samedi 21 : Sainte Barbe des pompiers

Samedi 28 : soirée dansante des classes en 9

Mars :

Samedi 7 : concours de belote du Réveil de la Montagne

Samedi 7 : repas chasse communale

Dimanche 15 : théâtre des Genêts d'or



Fermeture de la mairie : 2 et 3 janvier 2009

Vœux de la municipalité le samedi 10 janvier 2009 à partir de 18 heures.

vous êtes invités à partager un moment convivial, à l'occasion de la nouvelle année, le samedi 10 janvier, à partir de 18 heures, à la salle des fêtes. Nous comptons sur votre présence.



INFORMATIONS

Compte-rendu du conseil du 3.10.08

Délibérations :

*La commune s'engage à réaliser les travaux concernant la circulation des poids lourds dans le village (aide des amendes de police 2742€)

*Les conditions proposées par le centre de gestion concernant les assurances sur les risques financiers survenant en cas d'arrêt de travail sont acceptées.

Questions diverses :

Compte-rendu de la rentrée de la cantine Municipale :

90 familles étaient concernées (68 se sont inscrites avant la rentrée, 17 après et 5 ne le sont pas)

Sur 17 jours en septembre, 876 repas ont été servis.

*Informations sur Noël (spectacle pour les enfants et nos anciens le jeudi 18 décembre à 15h à la salle des fêtes)

*Poste : La poste n'ayant toujours pas répondu à notre courrier, le changement de la chaudière est toujours en attente.

*Deux comptes-rendus des activités de la communauté de communes.

*Camping : le bilan se fera lors du prochain conseil

*Compte-rendu de l'assemblée générale du Réveil de la Montagne

*Clocher : le responsable est toujours en consultation des entreprises

*Raid Aventure Beaujolaise ; manifestation qui se déroulera les 4 et 5 avril 2009 dans notre village : organisation en cours

*Bilan de la rentrée scolaire : école publique 115 élèves, école Saint Martin 31 élèves

Les maires de la Haute Azergues refusent, pour le moment d'assurer la garde des enfants en cas de grève des enseignants

*ADSL : les entreprises du hameau de Pey demandent l'ADSL à grand débit : demande au Conseil Général et au Député

*Un dossier pour la signalétique sur la commune est à l'étude par un groupe de travail

*Raid Bleu : il sera présent sur la commune le 1^{er} novembre

*Zone humide : l'étude avance et sera sans doute programmée pour 2009

*PLU : le diagnostic est réalisé : la commission se réunira le 13.10.08 pour l'examiner attentivement

*Parc multisports : le projet est déjà bien avancé : l'entreprise Kompan a été choisie pour réaliser cet ouvrage. La réalisation devrait se faire au printemps 2009

*Travaux d'économie d'énergie : les fenêtres de la mairie ont été changées. Beaucoup de radiateurs étaient bloqués et la température ne pouvait plus être réglée : des thermostats ont été installés pour remédier à ce problème

*Demande de Madame ALBOULETTE pour une foire aux pommes qui aura lieu sur le parking des Echarmeaux le 25 et le 26 octobre, accordée

*La commission Bâtiments va étudier les trois dossiers suivants :

-Anciens vestiaires

-Chaudière église

-Résultats de la visite des bâtiments publics par APAVE

*Les travaux du mur du cimetière devrait s'achever la semaine 41

*Les travaux d'agrandissement de l'école ont pris quelques retards dus à la présence d'une canalisation de gaz. Une réunion de chantier aura lieu le 8 octobre

*Virage du fond du bourg : deux problèmes :

L'eau de ruissellement pénètre dans une propriété privée ; une canalisation sera mise en place pour capter ces eaux (travaux par la Communauté de Communes)

M et Mme Dos Santos adressent un courrier pour demander une barrière afin d'éviter que les véhicules (roulant trop vite) n'atterrissent dans leur propriété :

*Salle polyvalente : le sol ayant été détérioré, un devis est transmis à l'assurance avant de le rénover

*La demande de subvention de 500€ par l'Association Dans le Vide de Grandris est refusée

*Courrier Prothery concernant les nuisances sonores de voisinage : réponse est faite des démarches à accomplir dans ce cas

*Tracteur : il a été volontairement saboté par un apport de terre sableuse dans le récipient de liquide de freins. Cet acte aurait pu avoir des conséquences dramatiques Un dépôt de plainte est fait à la gendarmerie

*Les brigades vertes couperont les arbres secs dans la forêt communale

*La cérémonie au monument aux morts de l'armistice 1918 aura lieu le dimanche 9 octobre à 11h30

*Explication d'un budget communal pour les nouveaux élus

*Les arbres du captage de Chansaye sont à couper

◆ Manifestations de HVA Culture :

Concours de soupes le 17.10.08 à Grandris

Conférence sur la généalogie le 11.10.08 à Lamure sur Azergues

Soirée Balkan le 29.11.08 à Saint Nizier d'Azergues

La maison de la musique a ouvert ses portes à Lamure sur Azergues

***Prochain conseil le vendredi 7 novembre 2008 à 20h30. Il débutera par la présence du Député Patrice Verchère qui répondra aux questions posées.**

Compte-rendu conseil du 7.11.2008

Présents : 13 Excusé : 1 Absent : 1

Délibérations :

- * Indemnité annuelle du receveur municipal 399.06€ 13 sur 13
- *Création d'une régie de la cantine municipale (120€ annuellement) 13 sur 13
- *Titularisation de Mme Marie-Pierre Phalipaud 13 sur 13

QUESTIONS DIVERSES :

- *Intervention du député Patrice Verchère
- *Élections prud'homales (permanences)
- * Commission bâtiments :

Les anciens vestiaires seront occupés par le comité des fêtes pour entreposer le matériel. Travaux à prévoir : agrandissement de la porte et installation d'une partie grillagée pour les montants des buvettes. Étude pour mise en place d'un WC public.

Les dossiers APAVE ont été étudiés :

L'électricité de la salle municipale sera mise aux normes dans les plus brefs délais. Les travaux dans les autres bâtiments publics qui sont de peu d'importance seront faits en 2009.

*Raid Aventure Beaujolaise des 4 et 5 avril 2009 : malgré le peu de monde présent à la réunion, le projet se met en place.

*Le Téléthon se déroulera le 5 décembre 2008, la commune offrira les ingrédients du goûter.

*Réunion du PLU le 20.11.2008

*Réunion des présidents d'associations le samedi 15 novembre à 10h30

*Dénégement : la commune recherche toujours un déneigeur

*Le contrat ATESAT avec la DDE est reconduit pour 2009

* Zone humide : après visite de cette zone par la commission, les travaux de préparation continuent.

*Une délégation est venue visiter la zone très humide au-dessus du plan d'eau afin de voir si la réalisation d'une pépinière de plantes aquatiques par les handicapés est possible : projet à l'étude

*Echarmeaux : les contacts se poursuivent avec le propriétaire du terrain

*Location des salles : Jean-Pierre Deconinck travaille à l'élaboration de fiches qui permettraient un suivi plus performant de l'état des lieux

* La loi de 2007 permet une exonération des locaux à buts touristiques dans les zones en revitalisation rurale à condition de délibérer avant octobre : projet reporté en 2009

*Bus santé : une plaquette est distribuée aux conseillers afin qu'ils étudient l'opportunité de le faire venir dans notre village en 2009

*Afin d'éviter d'être pris de cours, un dossier sur la présence indispensable du bureau de poste est en cours

* Un photocopieur plus performant (plus besoin des imprimantes) sera changé ; l'actuel remplacera celui de l'école qui est usé.

* Réunion de la commission « Cocorico » le 25.11.08 à 14h à la mairie.

PROCHAIN CONSEIL : Vendredi 12 décembre à 18 heures

Compte-rendu du conseil du 12.12.08

Présents : 13 Absent excusé : 1 Absent : 1

Délibérations :

*Avenant à la convention concernant l'assistance juridique du centre de gestion. (13 sur 13)

* Chèque cadeau au personnel communal d'un montant de 100 € (13 sur 13)

Questions diverses :

*Achat de 6 grilles pour expositions (prix en promotion 325 €)

*Installation d'un chauffe-eau électrique à la salle polyvalente.

*Demande des classes en 9 pour une gratuité de la salle des fêtes pour les conscrits : refusée à l'unanimité.

*Lecture de la réponse de Denis Longin aux courriers des entreprises de Pey à propos de l'ADSL.

*Acceptation du devis de 281 € pour le nettoyage de la croix du cimetière.

*Croix des Echarmeaux : cette croix a été foudroyée il y a de nombreuses années, elle fait partie du patrimoine communal. Il serait trop coûteux de la refaire à l'identique. Une solution est possible avec une croix de chemin !

Dans un premier temps, il est envisagé de rénover le socle et de consolider la tige : un devis est demandé.

*Le programme de voirie des communes de la Haute Azergues est présenté : Poule : attribution 51 000 €, réalisé 50 952,58 €

Présentation du compte-rendu de la dernière réunion de la salle multi média (voir prochain Cocorico).

*Bus info santé : un document est remis à chaque conseiller afin qu'il réfléchisse au thème à demander.

*Bilan sur l'utilisation des salles : un groupe est formé afin de travailler sur les meilleures solutions pour l'état des lieux.

*Tondeuse : elle n'est plus adaptée aux surfaces à entretenir. Des devis sont demandés.

Prochain conseil : vendredi 9 janvier 2009 à 20h30



REGISTRE :

Depuis la canicule de 2003, un registre est à votre disposition en mairie afin d'y inscrire les personnes âgées ou isolées. Afin de guider les services sociaux, ce registre est également ouvert en cas de grands froids.

**DECHETS :**

Les annuaires peuvent à présent être déposés dans les bornes journaux.

Nous avons toujours quelques problèmes vers les poubelles du cimetière : dépôt de mobilier, de cartons, de literie, de seaux ayant contenu de la peinture !!! Par contre, merci aux visiteurs du cimetière qui ont su utiliser la poubelle prévue à cet effet.

Vous souhaitez améliorer votre logement ? Habitat et Développement vous accompagne du début à la fin de votre projet.

Permanences le premier mardi de chaque mois à la Communauté de Communes de 14h à 16h

DATES : 6 janvier- 3 février- 3 mars- 7 avril- 5 mai- 2 juin- 7 juillet- 1^{er} septembre- 6 octobre- 3 novembre.

Votre contact : Fournier Jeanne
04.77.91.28.92 ou 06.85.12.45.94

ou hd.jeannefournier@orange.fr

LA POSTE !

A l'écoute de tout ce qui se prépare concernant la Poste, la mairie monte un dossier défendant l'importance de la présence de notre bureau de poste. Nous rappelons aux Associations qui le veulent bien, qu'elles doivent nous faire parvenir l'attestation remise lors de la réunion des Présidents. Nous avons lancé le même appel aux chefs d'entreprises, qui, nous le pensons se sentiront concernés et nous retourneront leur papier le plus vite possible. Nous verrons, lors du premier trimestre à faire appel à la population si cela est nécessaire. Vous serez tenus informés.

**Raid Aventure Beaujolaise**

Comme promis lors du dernier Cocorico, voici des informations détaillées sur cette manifestation. Elle se déroulera les 4 et 5 avril 2009. Cette randonnée en orientation attire de nombreux participants

(300 l'an dernier aux Ardillats).

Il s'agit d'un rendez-vous, du sport, de la nature, de la découverte et de la convivialité à pied, à cheval, à VTT.

Pour nous c'est une occasion de faire découvrir notre commune et surtout donner l'envie de revenir à tous ces amoureux de la nature. Des animations diverses et variées (jeux pour enfants, promenade en calèche, marché gourmand, et artisanal... etc.) se dérouleront pendant ces deux jours.

Nous profitons de cette manifestation pour instaurer un marché gourmand réunissant des producteurs du terroir qui se tiendra autour de l'église le dimanche matin ; **notre commune aura son marché**, faites le savoir autour de vous.

L'organisation de ces journées demande bien sûr un peu de temps, nous l'avons fait savoir lors de la réunion des présidents d'associations le 15 décembre dernier.

Vous avez quelques heures pour aider n'hésitez pas à nous contacter, vos compétences, votre implication et votre volonté contribueront à la réussite de cette manifestation. Nous vous remercions par avance.

Une réunion aura lieu dans le courant du mois de février, une affiche vous indiquera la date, l'heure et le lieu.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Gilles Piegay

04 74 03 37 49

06 87 11 74 14



Joëlle Pinto

04 74 03 69 18

06 15 32 74 93



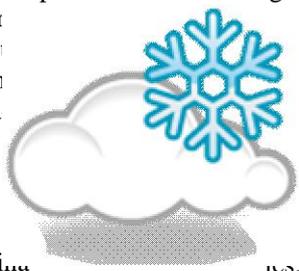
CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

Avant de faire construire, profitez de l'aide de la CAUE. Il vous aide gratuitement que vous soyez particuliers ou maîtres d'ouvrage public.

Renseignement au 04.72.07.44.55 ou www.caue69.fr

DENEIGEMENT :

Monsieur Longefay Robert ayant changé d'activité, il ne peut plus assurer le déneigement, qu'il soit remercié pour ses derniers hivers.. Après sa candidature, c'est mon Pascal Trichard qui le remplacera et assurera ce service. Nous lui savons gré d'avoir accepté ce travail hivernal qui demande de très nombreuses heures très matinales.



Nous rappelons aux usagers des routes que le maximum est fait en cas de chute de neige, mais que tous les chemins ne peuvent être déblayés au même moment !

CHEMINS RURAUX :

Les chemins ruraux ne sont pas au nombre de ceux dont l'entretien constitue pour la commune une dépense obligatoire. La commune n'est pas en principe responsable des dommages consécutifs au défaut d'entretien de ces chemins sauf si, en fait, elle a accepté d'en assurer la viabilité.

Rappel : Les haies bordant les voies publiques doivent être entretenues par le propriétaire. Il en est de même pour les arbres dont les branches ou les racines entraînent des nuisances à la circulation. Chaque propriétaire est responsable en cas de dégâts ou d'accidents. Un arrêté vient d'être pris par le Conseil Général pour les routes départementales ; il va en être de même pour les routes communales.



SPANC : Service Public d'Assainissement non Collectif

La création du SPANC est obligatoire depuis 2005. C'est une compétence de la Communauté de Communes. Plusieurs villages de la Communauté ont déjà été vérifiés.

Cet assainissement non collectif a une réelle importance et doit être performant. La première chose à faire est le contrôle de l'installation auprès de chaque usager ne bénéficiant pas de l'assainissement collectif et n'étant pas raccordable.



UNE REUNION D'INFORMATION AURA LIEU LE JEUDI 15 JANVIER à 17 H à la SALLE DES FETES ;

Normalement, toutes les personnes concernées seront invitées par courrier. Si vous pensez être dans ce cas et que vous n'êtes pas convié à cette réunion, venez à cette rencontre très importante ou chacun pourra poser toutes ses questions.

MISSION LOCALE AVENIR JEUNES :

Les permanences auront lieu à Lamure sur Azergues à la salle des associations (en face de la bibliothèque vers l'école primaire)

Le vendredi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous

Tél 04.74.02.91.50

Dates des permanences :

9 et 23 janvier - 6 et 20 février - 6 et 20 mars - 3 et 24 avril - 15 et 29 mai - 12 et 26 juin

Bibliothèque :

L'exposition du début octobre a connu un succès certain. Les artistes locaux étaient nombreux à avoir répondu à notre appel. Les visiteurs ont été très surpris de découvrir autant de talents très divers dans notre petit village rural.

Les enfants de l'école publique ont réalisé des travaux importants et artistiques très appréciés.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Le **03 décembre 2008** se sont déroulées dans toute la France, les **élections prud'homales**. Il s'agissait d'élire les **14616 conseillers** des collèges employés et salariés destinés à siéger dans les **271 Conseils de Prud'hommes**.

Un **bureau de vote** était ouvert à la mairie de **Poule-les-Echarmeaux** pour l'élection des conseillers des salariés de Poule-les-Echarmeaux et de certaines communes voisines dans les sections de l'Industrie, du Commerce, de l'Agriculture et des Activités Diverses.

Il y avait **307 inscrits** sur la liste électorale. **56 ont voté** (36 en se rendant au bureau de vote et 24 par correspondance dont 2 nuls). La **participation** a donc été de **18,25%**, un peu moins que la moyenne nationale.



Ces élections prud'homales sont l'occasion de faire un petit **rappel historique** sur cette institution qui a vu le jour à Lyon sous **NAPOLÉON 1^{er}**, il y a un peu plus de deux siècles.

C'est pour régler les conflits entre les fabricants de soie et les ouvriers lyonnais (canuts), qu'un Conseil de Prud'hommes de la soierie était créé par une **Loi du 18 mars 1806** pour la seule ville de Lyon. Son utilité était vite constatée puisque en 1807 y seront traitées 852 affaires aboutissant à 839 conciliations et 13 jugements.

D'autres conseils seront donc créés :

- en 1807 à Rouen et à Nîmes.
- en 1808 à Mulhouse, Saint-Quentin et Sedan.
- en 1809 à Reims.
- en 1810 à Lille, Louviers, Roubaix et Saint-Étienne.
- en 1812 à Cambrai.

Ces premiers Conseils étaient élus lors d'une Assemblée Générale convoquée par le Préfet. Ils comprenaient de 5 à 15 membres représentant les patrons (majoritaires au conseil), les contre-maîtres, les chefs d'atelier ou ouvriers patentés (payant une patente).

Pour être éligible, il fallait avoir 6 ans d'ancienneté ; pour les patrons, il fallait ne pas être faillit ; pour les ouvriers, il fallait savoir lire et écrire.

N'étaient pas éligibles : les ouvriers non patentés et les femmes.

Véritable tribunal, ce Conseil de Prud'hommes était habilité :

A juger les infractions « aux lois et règlements relatifs à la police de l'industrie ».

A régler les litiges opposant :

- patrons et ouvriers
- ouvriers entre eux
- ouvriers et apprentis

A concilier les petites querelles.

A traiter des malfaçons.

A traiter des contrats de travail et de l'usage du « livret ouvrier ».

Les sanctions prononcées pouvaient être : des amendes, qui lorsqu'elles étaient inférieures à 100 francs étaient sans appel, et lorsqu'elles étaient supérieures à 100 francs autorisaient un appel : au tribunal de commerce pour les différents contractuels ou au tribunal de première instance pour les faits disciplinaires.

Des peines de prison allant jusqu'à 3 jours (pour les apprentis ayant manqué à leur maître).

Mais, sous l'Empire, ces Conseils de Prud'hommes ont surtout joué un rôle d'arbitrage qui a conduit dans plus de 90 % des cas à une conciliation et non à une sanction.

Sous la deuxième République, la **Loi du 27 mai 1848** :

- instituait le paritarisme entre employeurs et salariés.
- Faisait élire les prud'hommes patrons par les ouvriers et les prud'hommes ouvriers par les patrons.
- Rendait tous les ouvriers électeurs et éligibles.

Enfin, c'est la **Loi BOULIN** qui, en **1979**, a généralisé les Conseils de Prud'hommes et leur a donné leur forme actuelle.

Le Conseil de Prud'hommes actuel.

C'est un Tribunal chargé de régler par voie de conciliation ou de jugement les litiges individuels nés à l'occasion de la conclusion, de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail entre un salarié et son employeur.

Il existe au moins un Conseil de Prud'hommes dans le ressort de chaque Tribunal de Grande Instance. La compétence territoriale doit être respectée. C'est généralement le lieu de travail qui fixe la compétence géographique du Conseil.

Chaque Conseil de Prud'hommes est composé de 5 sections autonomes : Agriculture, Industrie, Commerce, Activités diverses et Encadrements.

Les conseillers salariés et les conseillers employeurs sont élus pour une durée de 5 ans renouvelable. Ils siègent en nombre égal dans chaque section. Les conseillers prud'hommes salariés ont le statut de salariés protégés ; ils ne peuvent être licenciés sans l'autorisation de l'Inspection du Travail pendant leur mandat et les 6 mois suivant la fin de leur mandat.

Chaque section comprend un bureau de conciliation (1 conseiller salarié et 1 conseiller employeur) et un bureau de jugement (2 conseillers salariés et 2 conseillers employeurs).

S'il n'y a pas de décision à la majorité, il y a procédure de départage c'est-à-dire intervention d'un juge professionnel auprès du bureau de conciliation ou de jugement.



En 2007, les conseils de Prud'hommes ont traité 193000 dossiers.

École Publique de Poule les Echarmeaux

04 74 03 70 66



Au cours de ce premier trimestre, les projets pédagogiques ont démarré, notamment ceux en lien avec le travail du Réseau Rural d'Écoles.

Cette année, nous donnons la priorité à la lecture avec un projet basé sur un concours de mathématiques : les élèves devront lire et rédiger des énoncés de problèmes. Nous organiserons deux épreuves au cours desquelles les écoles seront en compétition. Toutes les classes seront concernées même les TPS et PS.

Par ailleurs, tous les élèves de l'école ont assisté à des conférences présentées par une association qui s'appelle Monde et Nature.

Le numéro 10 de notre journal scolaire « L'école à la une » sera publié au mois de janvier. Les bénéfices de sa vente serviront à financer l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Parallèlement, nos élèves sont accueillis tous les premiers et troisièmes mardi du mois à la bibliothèque municipale par des bénévoles de l'association que nous remercions.

Cette année, la municipalité a choisi d'offrir un goûter aux élèves des écoles, à l'occasion du Téléthon. Les élèves ont apprécié le chocolat chaud, les biscuits et bien entendu le lâcher de pigeons ! Cette après-midi s'est poursuivie par un repas organisé par le Comité des Fêtes.

La semaine avant les vacances de Noël sera marquée par des temps forts :

Arbre de Noël de la commune, le 18 décembre, avec un spectacle, goûter et ... visite du Père Noël ! Le club des Genêts d'Or se joindra à nous.

Les élèves préparent des décorations dans le but de décorer le sapin de Noël de l'école et ils attendent avec impatience le repas du vendredi 19 décembre qui sera servi à la cantine.

Côté administratif : le premier conseil d'école de l'année s'est tenu en novembre, il a réuni les différents partenaires de l'école : municipalité, délégués départementaux de l'Education Nationale, représentants de parents d'élèves et enseignantes.

Nous rappelons que notre école participe à une action de recyclage des cartouches d'impression jets d'encre, ne les jetez plus à la poubelle, leur valorisation permettra à l'école de financer des projets pédagogiques !

Bonnes fêtes de fin d'année !

Les enseignantes



LA PAGE DES LECTEURS

Comme nous l'avons dit sur le dernier Cocorico, nous souhaitons donner la parole aux lecteurs :

- ◆ Vos idées
- ◆ Vos informations
- ◆ Vos commentaires
- ◆ Par courrier, par fax (04.74.03.68.71), par mail (secretariat@poule.mairies69.net)

La commission se garde le droit de réponse et de parution des articles.

J'ai beaucoup apprécié :

L'invitation par le conseil municipal de Monsieur Denis Longin, Conseiller Général, et de Monsieur Patrice Verchère, Député. Ces élus ont profité de l'occasion pour présenter leurs rôles respectifs et ils nous ont précisé qu'ils étaient à l'écoute de leurs électeurs.

J'ai apprécié :

A la fin de chaque séance publique du Conseil Municipal, Madame le Maire donne la parole au public.

Je n'ai pas du tout apprécié :

La Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 effectuée le 9 novembre 2008. Comment voulez-vous perpétuer la Mémoire et l'Histoire de notre pays ?

Gérard Mayet (Plaisance)

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Association de gymnastique volontaire :



L'Association de Gymnastique Volontaire de Poule les Écharmeaux souhaite se faire mieux connaître en particulier auprès des nouveaux habitants.

Les cours, d'une durée d'une heure, ont lieu le lundi de 15h25 à 16h25 à la salle des fêtes. Ils sont assurés par Madame Agnès Dagnicourt, professeur de danse et de gymnastique.

La salle des fêtes est suffisamment vaste pour accueillir encore quelques personnes intéressées par cette activité qui, dans une ambiance conviviale et détendue, permet d'entretenir sa forme à quelque âge que l'on soit. De plus, les parents ayant des enfants scolarisés en primaire sont prêts à 1 (heure pour prendre leurs enfants à la sortie de l'école.

Les inscriptions peuvent se faire sur place ou auprès de Madame Hélène Lamure, présidente, ou de Madame Biveau, trésorière.

LES MAINS VERTES POULONNES

Bilan de l'année :

Malgré l'été capricieux, nous avons pu constater que les massifs ont été jolis. Nous essayons de planter des fleurs simples et faciles d'entretien. En effet, il faut du temps pour le nettoyage et parfois l'arrosage et nous sommes peu nombreux. Merci à Olivier qui assure le plus gros de l'entretien pour le plaisir des yeux de ceux qui vivent ici et ceux qui sont de passage.

Cette année, nous avons changé les jardinières de la place des platanes. Nous continuerons d'investir en 2009 en changeant celles de l'église et du monument aux morts.

Pour ce qui est des maisons fleuries, quelques personnes ont répondu positivement. Merci à tous ceux qui font l'effort du fleurissement.



Nos prévisions pour 2009 :

Concours de coinche le dimanche 25 janvier à 14 heures à la salle municipale (derrière la mairie)

Vente des plants sur la place les 16 et 17 mai.

Vente de plançons de fleurs.

Pour ces deux activités, la publicité sera faite en temps voulu.



ECOLE SAINT MARTIN

Après le grand succès de la soirée Brésilienne, les parents d'élèves ont organisé le samedi 6 Décembre un concours de belote. 34 doublettes se sont inscrites.

Les gagnants Madame JUSSERAND et Monsieur DELPIERRE ont remporté 2 gigots de chevreuil offerts par Monsieur DESMONCEAUX chasseur et parent d'élève de l'École.

Florent COUTURIER, parent d'élève a remporté le 1^{er} lot de la tombola : un panier garni d'une valeur de 30€.

Nous tenons à remercier Monsieur et Madame LATHUILLERE pour le casse-croûte offert, à la fin du concours.

Les prochaines manifestations de l'École sont :

Dimanche 1^{er} Février : Rallye Jeux

L'après-midi (14h-17h30) sera consacrée aux jeux d'adresse, de mémoire, de stratégie, de cartes, des énigmes... pour les petits et les grands. Les enfants ont la possibilité de participer à un concours avec récompense à la clef !...

Samedi 6 Juin : Soirée dansante à thème.

La porte ouverte de l'École aura lieu le 7 Mars. Les enfants exposeront leurs travaux ainsi que les photos des activités scolaires et extra-scolaires.

Pour toute inscription, Mme MICHALAK, directrice de l'École, est disponible au 04 74 03 74 16.

Les enfants de cycle 3 jouent les apprentis géologues grâce à Caroline et Olivier !!!

Le vendredi 24 octobre 2008 nous recevions 2 jeunes géologues, Caroline et Olivier, qui nous présentaient leur expédition dans 4 pays de l'Amérique Latine : Argentine, Bolivie, Chili et Pérou.

Ils partent à l'observation du milieu naturel, de la faune et des populations de ces pays. Nous sommes associés à leur projet par le biais d'Internet afin de pouvoir communiquer durant leurs neuf mois d'expédition.

Une grande exposition avec les autres écoles partenaires du val d'Azergues est prévue pour la rentrée automnale 2009.

Une adresse : www.georouteandine.fr

A visiter sans modération !!!

Plus modestement, toute l'école fut associée à la journée nationale de : Nettoyons la nature ! qui a eu lieu le 28 septembre dernier.

Très sensibilisés par ce thème depuis plusieurs mois, les enfants ont parcouru les chemins autour du village ainsi que le camping et les bords de l'étang pour ramasser tout ce qui était susceptible de polluer.

Les enfants sont rentrés avec 7 sacs poubelle bien remplis et conscients que leur rôle de nettoyeur était important...

Noël approche et l'école fourmille de préparations diverses, d'abord notre spectacle de Noël qui aura lieu le dimanche 14 décembre à 15h à la salle des Fêtes de Poule où petits et grands seront en scène à travers des danses, des chants de Noël et du théâtre



NOEL DE PAIX et de PARTAGE

J'aimerais

J'aimerai pour Noël,
Réunir tous les enfants,
Rassembler tous les parents,
Les cadeaux resplendissants,
Les grands-parents,
Et faire de la joie à Noël.
J'aimerais,
Peindre Noël de bonheur,
Unir tous les cœurs,
Le bonheur et le malheur,
Le symbole du bonheur,
Et de Noël faire un portrait.
J'aimerais,
Pour le réveillon,
Ramener tous les hommes bons,
Et les vagabonds,
Et de Noël faire un portrait.

Adrien

Bon Noël

Bon Noël à toute la terre :
Au ciel ! Aux villages ! Aux hommes !
Bon Noël à toutes les choses
Que Noël scintille sous le ciel.



Bon Noël aussi à ceux sans famille
Que les étoiles vous bénissent...
Et bon Noël quand même,

Aux gens qui ne s'aiment pas.

Bon Noël au monde
Le ciel brille d'un éclat de rose !
Et bon Noël surtout
Aux personnes qui ne m'entendent pas.

Malaury

Les dernières nouvelles du RMP ...



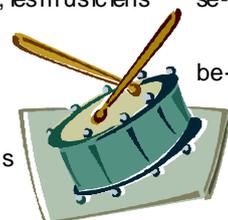
C'est en remerciant tous les spectateurs du concert du 22 novembre dernier que le RMP souhaite ouvrir son article informatif. Tout comme l'an dernier, les bénéfices de cette modeste manifestation ont été reversés à l'Association Lurette Fugain qui œuvre pour le don de sang ainsi que le don de plaquettes. Le concert assuré par 58 musiciennes et musiciens s'est suivi du traditionnel banquet qui s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur.

Comme chaque année, le RMP a organisé également le Téléthon le 5 décembre dernier. En ce qui concerne les manifestations à venir, le RMP se produira dans plusieurs départements à l'occasion des fêtes des classes, notamment à Cognac et à Rivolet les 18 janvier et 1er février prochain.

D'autres manifestations à l'étranger auront également lieu au courant du printemps, ainsi le RMP pourra même se produire cette année à Lyon et jusque dans la Dôme... A faire à suivre...

Enfin, pour les amateurs de jeux de cartes, les musiciens seront heureux de vous accueillir le 7 mars prochain à l'occasion de son concours de belote annuel.

Le RMP souhaite de joyeuses fêtes à tous les lecteurs du Cocomico ! A l'année prochaine !!!



AIDE À DOMICILE DE HAUTE AZERGUES

Agrément qualité N°2006-2.69.0093
Bâtiment Mairie - 69870 CLAVEISOLLES
Téléphone/Fax : **04.74.02.04.50**

Responsables de Commune sur le secteur de Poule les Echarmeaux :

*Mme PLASSE Suzanne : **04.74.03.63.73**
*Mme FOREST Gabrielle : **04.74.03.64.68**

Vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne ? (courses, repas, ménage, repassage, ...)

Vous rentrez de l'hôpital ? Contactez votre mutuelle : elle peut financer quelques heures d'aide à domicile, sur une durée limitée.

Nous étudierons avec vous votre situation, et vous proposerons une salariée de l'association pour vous aider -ou faire avec vous- les tâches les plus difficiles.

En cas de besoin, renseignez-vous à l'ADHA - Bâtiment Mairie- 69870 CLAVEISOLLES

Tél. : 04.74.02.04.50. adha@orange.fr

ASSOCIATION DES FAMILLES

Avant de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2009, nous allons faire un bilan rapide de cette fin d'année 2008.

L'Association des Familles existe dans notre village depuis de nombreuses années déjà. Elle a 2 fonctions bien distinctes : La 1^{ère}, que vous connaissez tous, est de permettre aux familles, et plus particulièrement aux enfants, de participer à de très nombreuses activités (manuelles, sportives ou culturelles), organisées pour eux tout au long de l'année.

Il s'agit surtout de pallier la distance qui nous sépare des grandes villes où les familles ont à disposition équipements et clubs sportifs ou loisirs en tout genre.

Nous reviendrons un peu plus tard sur les activités organisées depuis la parution du dernier Cocorico.

La 2^{ème} fonction de l'Association, moins connue celle-ci, s'exerce au niveau départemental puis national. L'Association des Familles de Poule adhère à la Fédération d'Associations Familiales « Familles De France ». C'est un mouvement familial libre de tout lien politique ou syndical qui a pour objectif de « défendre les intérêts matériels et éthiques des familles » en les représentant au niveau national.

Nous aurons l'honneur de recevoir lors de notre prochaine Assemblée Générale une personne représentant la Fédération qui viendra nous présenter les différentes actions et secteurs d'activité de « Familles de France ».

Revenons désormais aux activités organisées sur notre village :

Les activités hebdomadaires qui ont lieu tout au long de l'année scolaire (cours de natation, cours de théâtre et ateliers de loisirs créatifs) ont remporté cette année un franc succès. Nous n'avions jamais enregistré de si nombreuses inscriptions et grâce à l'implication d'un grand nombre de parents et amis qui se sont rendus disponibles pour accompagner les enfants à la piscine tous les mercredis, tout se passe très bien. Nous les en remercions vivement.

Quant aux activités et sorties ponctuelles mises en place pendant les vacances scolaires, nous ne parvenons plus à susciter l'intérêt des familles. Les participants sont à chaque fois moins nombreux et ceci nous inquiète un peu.

En effet, nous ne pourrions pas continuer à organiser des sorties nécessitant un trajet en bus (patinoire, bowling, cinéma ...) pour une dizaine de personnes. Le prix du transport ne dépend pas du nombre d'enfants dans le car. C'est donc à chaque fois, une charge très lourde pour l'Association et nous refusons de la répercuter sur la contribution demandée aux familles, qui doit être la plus petite possible.

Nous nous interrogeons sur les raisons de ce manque de mobilisation (prix trop élevé, mauvais choix d'activités ...).

L'Assemblée Générale de l'Association, qui aura lieu le 30 janvier 2009 sera pour nous l'occasion de recueillir toutes vos impressions et suggestions. Nous vous présentons aussi la Fédération « Familles de France ».

Ainsi, que vous soyez adhérents ou non à l'Association, vous êtes vivement invités à participer à cette AG..

ASSEMBLEE GENERALE:

Vendredi 30 janvier 2009

à 20h30 à la salle Municipale.



U.S.P

Et bien oui, nous sommes toujours là ! On fait mentir la chanson, le coq n'est pas mort, les petits verts n'ont pas coulé. Ils ont affronté la tempête avec courage, reconstruit une « équipe séniors », et au seuil de la trêve hivernale se trouve en haut du tableau avec un match en retard ! de plus en plus motivés....



Domage pour ceux qui nous avait enterrés. Merci aux joueurs et bénévoles d'avoir serré les rangs et permis au club de relever la tête. La section « jeunes licenciés » au nombre de 50, nous conforte dans l'idées que l'U.S.P. à encore de beaux jours à vivre.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à tous, et meilleurs vœux pour 2009

ASSOCIATIONS POULONNES

NOM ASSOCIATION	NOM RESPONSABLE	ADRESSE	COMMUNE	TELEPHONE	MAIL
Aïdes Ménagères Hte Azergues	COFFY Marc	Le Bourg	698 70-POULE	04 74 03 75 40	
ALANHA Team	ARMANET Olivier	La Scirie	698 70-POULE	06 27 57 01 87	team.alanha@yahoofr
Amicale Douneurs Saug	FOREST Daniel	Les Plaines	698 70-POULE	04 74 03 64 68	
Amicale Saupens Pompiers	JOLIVET Thierry	Les Monnières	698 70-POULE	06 79 80 46 81	
ACRG-CATM	DUSSAUGE Louis GOUX	Le Bourg	698 70-POULE	04 74 03 61 39	
Assoc.Familles	LAVENIR	Les Fougères	698 70-POULE	04 74 03 64 99	
Ass.Parcels Elevés St Martin	Séverine AUBLANC	La Germinière	698 70-POULE	04 26 74 76 94	jerome.severine@wanadoo.fr
A.E.P. Ecole St Martin	PATAY Sophie	La Croizillette	698 70-POULE	06 77 19 76 42	
Ass.Maje retraites	PERCHE Daniel	Le Perron	698 70-POULE	04 74 03 64 18	
Beauté Montagnarde	PLASSE Patrick	Le Suchet	698 70-POULE	04 74 03 71 23	daniel.perche0241@orange.fr
Club Gestés d'Or	BERTINIER Raymonde	Les Ygaux	698 70-POULE	06 84 58 62 77	
Club Gymnastique	LAMURE Hélène	Plaisance	698 70-POULE	06 03 16 40 50	
Comité des Fêtes	BERTINIER Joël	Plaisance Monnières Bas	698 70-POULE	04 74 03 64 05	
Comité Pétestre Peulou VTT	VLALLE Patrice	Plaisance	698 70-POULE	04 74 03 61 35	bertinierjoel@orange.fr
Ecole Publique	BESNARD	Le Bourg	698 70-POULE	06 87 02 97 64	
Ecole des Lignes	PUGIEU Alain	Ecole Publique	698 70-POULE	04 74 03 70 66	
Groupe en Myologie	BEROUJON André	Channon	698 70-POULE		
Les Mains Vertes	AURAY Marie-Louise	Chausaye	698 70-POULE	04 74 03 60 86	
Pont Astroment	Chambon Bernard	Le Cruzet	698 70-POULE	04 74 03 61 67	
Rég. ed Montagne	GARDIN Christian	Le Bourg	698 70-POULE	04 14 03 68 76	
Sté Classe Communaux	SANLAVILLE Félix	20 rue V. Couturier	690 04 - LYON	04 78 39 95 47	gardin.christian@free.fr
Sté Classe en Pey	DUFOUR Bernard	Channon	698 70-POULE	06 24 98 30 89	fsardaville@ard.com
Sté Pêche La Truite Peuloune	CROZET Sylvain	Le Bourg	698 70-POULE	06 80 04 89 20	
Solidarité Peuloune	AUGAY Françoise	Le Bourg	698 70-POULE	04 74 03 70 58	
Syndicat Agricole	PONCET	Le Bourg	698 70-POULE	04 74 03 72 54	
Tennis Club	FIMBEL Anne	Pey	698 70-POULE		
U.S.P. Football	DESMONCEAUX Jean- Marc	Le Bourg	698 70-POULE	04 74 03 71 03	
				04 74 03 74 08	

